

INTÉRESSEMENT 2023

Enjeux : livrer !

Le 20 juin, vos représentants syndicaux ont participé à la négociation des critères opérationnels pour l'année 2023.

Performance économique

70% résultats

Airbus S.A.S

30% résultats

Airbus Commercial

Performance opérationnelle

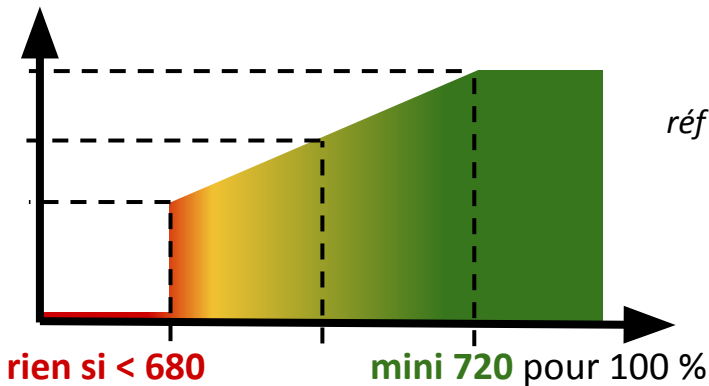
Airbus Commercial et Airbus Atlantic

50% : livraisons d'avions civils par Airbus Commercial

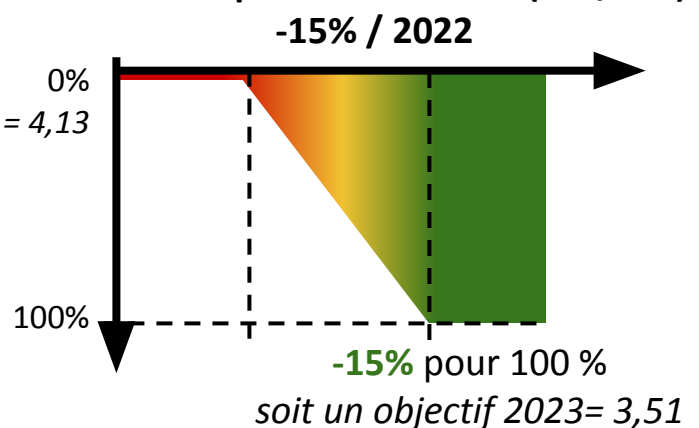
50% : accidentologie du groupe Airbus Atlantic (incluant les filiales)

Concernant les critères opérationnels, la Direction propose pour 2023 les objectifs suivants :

Nombre de livraisons : 720



Taux de fréquence accidents (TF1/FR1) :



Considérations CFE-CGC

La nature des critères proposés est identique à celle de l'an passé, et s'appuie sur les résultats économiques d'Airbus Commercial.

Les objectifs sont ambitieux, aussi bien en termes de livraisons et de performance économique qu'en matière de sécurité, mais ils sont simples, harmonisés avec Airbus Commercial, et alignés avec les enjeux majeurs de notre entreprise.

La CFE -CGC Airbus Atlantic signera donc l'accord d'intéressement 2023.

S'opposer parfois

Construire souvent

Proposer toujours